



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

2

L'ÉGLISE

PAR

M^{SR} DE SÉGUR

5^e ÉDITION



—
10 CENTIMES.
—

PARIS

TOLRA ET HATON, LIBRAIRES-ÉDITEURS

Rue Bonaparte, 68

A LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

—
1861

L'ÉGLISE

I

L'Église et la Religion.

La Religion est le lien spirituel qui unit DIEU et l'homme; l'Église est la forme extérieure que DIEU lui-même a donnée à ce lien. La Religion est la connaissance, le service et l'amour du vrai DIEU; l'Église est la société de tous les hommes fidèles qui connaissent et pratiquent la Religion.

L'Église est à la Religion ce que le corps est à l'âme. Le corps et l'âme créés par le même DIEU et unis ensemble composent l'homme vivant, l'homme tout entier. Ainsi en est-il dans le Christianisme, que JÉSUS-CHRIST a formé de deux éléments, l'un, spirituel et invisible, qui comprend la vérité religieuse, la sainteté, la vie de l'âme, etc., et l'autre, extérieur, visible et terrestre, qui comprend la hiérarchie des pasteurs, l'enseignement catholique, les sacrements, le culte divin, etc.; l'un et l'autre sont d'institution divine, et leur union compose le Christianisme.

L'Église est aussi divine que la Religion ; la Religion, c'est ce qu'enseigne l'Église, ce qu'elle conserve et défend, au nom de DIEU même ; et tout en *distinguant* l'Église de la Religion, il est tout aussi impossible de les séparer qu'il est impossible de séparer l'âme du corps, si l'on veut conserver la vie. « Que l'homme ne sépare pas ce que DIEU a uni ; » telle est la grande loi de la vie religieuse de l'humanité. Les protestants ont fait cette scission ; il ne leur est plus resté qu'une chimère de religion. En rejetant l'Église, ils ont perdu le Christianisme et la foi. Le Christianisme et l'Église ne font qu'un.

II

Si l'Église est purement spirituelle.

Non, l'Église n'est pas purement spirituelle, et voici pourquoi :

L'Église étant la société des chrétiens, qui connaissent et pratiquent sur la terre la vraie religion, elle est de même nature que les chrétiens, c'est-à-dire à la fois spirituelle et corporelle. Nous ne sommes pas de purs esprits ; notre religion ne peut être purement spirituelle. Elle est spirituelle et toute céleste et divine, parce qu'elle vient de DIEU et parce qu'elle unit nos âmes à DIEU ; mais elle a nécessairement tout

un côté terrestre et visible, qui associe notre corps au culte que nous rendons à DIEU et nous applique ainsi tout entiers au service de notre Père qui est dans les cieux.

Ainsi, l'enseignement religieux de l'Église, tout divin qu'il est, est confié par JÉSUS-CHRIST au Pape et aux Évêques qui sont des hommes; le sacerdoce de l'Église, qui est le divin sacerdoce du Christ, s'exerce au milieu de nous par les Prêtres qui sont des hommes; la grâce de DIEU, qui est purement spirituelle, nous est communiquée par des sacrements, qui sont des signes extérieurs et sensibles, choisis à cet effet par Notre-Seigneur lui-même; enfin le culte que l'Église rend à DIEU et dont l'objet est également tout spirituel, est accompagné de cérémonies, de rites extérieurs, qui en sont comme le corps.

Les gens qui prétendent que l'Église est purement spirituelle ne comprennent rien au Christianisme; ou, pour mieux dire, ils comprennent parfaitement qu'en se débarrassant du côté visible de la Religion, qui n'est autre chose que l'Église, ils se débarrasseraient du même coup de ce *décatalogue* insupportable qu'ils violent du matin au soir, et de ces désagréables vérités chrétiennes, qui ne parlent que de sainteté et de justice, et qui osent menacer les méchants du feu éternel de l'enfer. Une

Église purement spirituelle serait bien plus commode ; personne ne la verrait, personne n'en entendrait parler ; elle ne générerait aucun *honnête homme*. Voilà l'Église qu'il faut aux consciences des libres penseurs !

III

Comment il ne peut y avoir qu'une seule Église de JÉSUS-CHRIST.

Il n'y a qu'un DIEU ; il n'y a qu'un Christ, qu'une foi, qu'un baptême : donc il ne peut y avoir qu'une Église, c'est-à-dire une seule société qui possède la vraie foi, qui connaisse et adore le seul vrai DIEU, le seul vrai Christ.

L'Église est l'envoyée de JÉSUS-CHRIST sur la terre ; JÉSUS n'a pas deux envoyées, pas plus qu'il n'a deux religions, deux doctrines, deux baptêmes. L'Église est une comme JÉSUS-CHRIST est un, et parce que JÉSUS-CHRIST est un. Elle est sa seule épouse légitime et bien-aimée, qui lui donne des enfants, qui lui engendre des chrétiens. Aussi les Apôtres ont-ils écrit dans le symbole de la foi : « je crois à LA sainte Église ; » et non pas AUX saintes Églises ; et le premier Concile général a formulé cette même vérité plus clairement encore en disant dans le

symbole de Nicée : « je crois à l'Église qui est UNE. »

Si par impossible on supposait deux Églises véritables, de deux choses l'une : ou bien ces Églises enseigneraient et pratiqueraient la même religion, et alors elles se confondraient en une seule ; ou bien, elles se contrediraient, et l'une d'elles serait nécessairement dans le faux, et par là même cesserait d'appartenir à JÉSUS-CHRIST qui est la vérité infinie. Donc il ne peut y avoir qu'une seule Église de JÉSUS-CHRIST.

IV

**Que la seule Église catholique est l'Église
de JÉSUS-CHRIST.**

Il est presque inutile de le démontrer. Seule, l'Église catholique remonte par une succession non interrompue de Pontifes et d'Évêques jusqu'à saint Pierre, premier Souverain Pontife, et jusqu'aux Apôtres, premiers Évêques et premiers prédicateurs de l'Évangile ; or, qui ne sait que JÉSUS-CHRIST a lui-même envoyé au monde saint Pierre et les Apôtres ? C'est pour cette raison que l'Église catholique est aussi nommée *Apostolique et Romaine*. Elle est Romaine depuis son origine, depuis que son premier Pape, par l'inspiration de DIEU, a choisi la ville de Rome

pour Siège épiscopal et y est mort martyr. Le Pape, successeur de saint Pierre, et Chef visible de l'Église, est Évêque de Rome; et toute l'Église, prenant le nom de son Chef, se glorifie du nom d'Église Romaine.

Toutes les autres Églises bâtardes, qui, dans le cours des siècles, se sont séparées les unes après les autres de la grande et sainte Église catholique, apostolique et romaine, se sont par là même séparées de JÉSUS CHRIST, ont perdu la grâce de DIEU, et ont été des adultères et non point des épouses. L'histoire a enregistré la date de leur naissance, c'est-à-dire de leur divorce, et le nom connu des hommes pervers qui ont présidé à cette séparation est à lui seul une condamnation sans appel; ainsi, le divorce de l'Église gréco-russe en Orient a été consommé au IX^e siècle par l'impie Photius, patriarche de Constantinople; celui de l'Église protestante d'Angleterre par Henri VIII et sa digne fille Elisabeth, au XVI^e siècle; la séparation des sectes protestantes d'Allemagne, de France, etc., par le moine apostat Luther, par le fanatique Calvin, et par d'autres hommes de cette trempe; tous séparés de JÉSUS-CHRIST et des Apôtres, non-seulement par l'interruption des siècles, mais encore par des doctrines tout opposées à la vraie foi apostolique.

Au milieu des défections des fausses Églises,

l'Église catholique s'avance à travers les siècles, toujours immuable dans sa doctrine, toujours une dans sa constitution, dans sa foi, dans sa morale, enfantant des saints, continuant ses miracles, redressant les erreurs humaines et répandant partout où elle pénètre la lumière de la vraie civilisation et la vie de la vraie religion

V

Si l'on peut se sauver hors de l'Église.

Oui et non.-

Oui, en ce sens que l'on peut se sauver sans appartenir *extérieurement* à la sainte Église catholique. Il y a en effet, hors de l'Église, des âmes qui sont dans une parfaite et *invincible* bonne foi, qui aiment sincèrement la vérité, et qui se feraient certainement catholiques, si elles se savaient dans l'erreur; si d'ailleurs ces âmes droites observent de leur mieux ce qu'elles croient être la volonté de Dieu, si elles évitent le mal de tout leur pouvoir, il est certain que leur salut est assuré, puisqu'il est *de foi* que « DIEU veut le salut de tous les hommes, » et que ceux-là seuls se perdent qui mettent *volontairement* obstacle à cette très-sainte et paternelle volonté.

Et cependant il est également vrai de dire que l'on ne peut se sauver hors de l'Église. Au

effet, ces âmes de bonne foi, dont je viens de parler, appartiennent à l'Église sans le savoir. Elles appartiennent à ce qu'on appelle l'âme de l'Église, c'est-à-dire au Christ, Notre-Seigneur, qui vit et opère dans l'Église. Ce sont des catholiques qui s'ignorent et qui ne sont pas responsables du malheur involontaire qui les sépare extérieurement de la grande famille de JÉSUS-CHRIST. Elles ne se sauvent que parce qu'elles sont catholiques, et ainsi il reste toujours vrai que hors de l'Église, il n'y a point de salut. Cela revient à dire que sans la bonne foi il est impossible d'être à Dieu ni en ce monde ni en l'autre. Quoi de plus simple?

VI

Si l'on peut séparer l'Église du Pape.

Pas plus que chez un homme vivant, on ne peut séparer le corps de la tête. L'union de la tête et du corps est la première condition de la vie. Or JÉSUS-CHRIST ayant constitué son Église pour vivre et répandre la vie jusqu'à la fin des siècles, il a par là même établi de droit divin l'union du Chef et des membres, l'union du Pape, son Vicaire, son représentant visible, avec les Evêques, les prêtres et les chrétiens, qui forment ensemble le corps de la sainte Église.

Le Pape est le père de la grande famille de DIEU sur la terre ; voilà pourquoi nous l'appelons *notre Saint-Père* ; nous l'appelons *saint*, parce que sa paternité est toute spirituelle, toute sainte et toute divine. De même que la famille forme un tout, composé du père, de la mère et des enfants ; de même l'Église forme un tout, composé du Pape, des Évêques et des fidèles.

C'est du Pape que les Conciles généraux ou *œcuméniques* eux-mêmes tirent leur autorité suprême ; sans le Pape, il n'y a pas de Concile œcuménique possible ; lui seul les convoque, lui seul les dissout ; leurs décrets de foi ne sont irréformables qu'après la haute sanction du Pape et par le fait même de cette sanction. Le Pape n'est jugé par personne, à *nemine judicatur* ; il ne dépend de personne, et tous dépendent de lui ; il est le Chef du Concile, parce qu'il est le Chef de l'Église.

« Le Pape et l'Église c'est tout un, » disait saint François de Sales ; on ne peut se séparer du Pape sans se séparer de l'Église ; ceci est un dogme de foi, et quiconque le nierait serait hérétique. On ne peut frapper le Pape sans frapper du même coup l'Église entière. Or, se séparer de l'Église, la mépriser, la frapper, c'est se séparer de JÉSUS-CHRIST, c'est mépriser DIEU, c'est s'élever contre DIEU. « Celui qui vous méprise, me méprise. »

Les impies n'attaquent le Pape que pour dé-

truire l'Église ; et ils ne veulent détruire l'Église que pour arriver jusqu'à Celui qu'ils ont crucifié et contre lequel Satan les pousse incessamment avec une mystérieuse et impuissante fureur.

VII

Comment est organisé le gouvernement de l'Église.

Comme une armée. L'Église est en effet l'armée du Christ et nous sommes tous les soldats de DIEU, combattant le démon et le péché, et marchant à la conquête du Paradis ; de là le nom d'Église militante.

Une armée a toujours un général en chef, chargé par le Souverain de commander à tous en son nom ; et pour cette raison tous sans exception, soldats, officiers, généraux, doivent au général en chef une exacte obéissance. L'armée est divisée en plusieurs corps, commandés chacun par un chef spécial ; et ces corps se subdivisent à leur tour en régiments, en compagnies, etc., avec des officiers subordonnés les uns aux autres dans l'unité du commandement et de l'obéissance. Enfin, pour la direction supérieure de l'armée, le général en chef s'entoure d'un état-major d'officiers et d'aides de camp qui transmettent ses ordres aux différents chefs de corps.

L'Église est organisée exactement de même. Son Chef suprême, représentant du Christ, commande à tous par l'autorité même de Celui de qui il tient la place; tous doivent lui obéir, et DIEU l'assiste dans son commandement. Le Pape est ainsi l'Évêque, le Pasteur et le Pontife de l'Église universelle, l'Évêque des Évêques, le Juge suprême et infaillible de toutes les questions religieuses. L'Église repose sur lui, sur son autorité; ainsi l'a réglé Notre-Seigneur.

Au-dessous du Pape et autour de lui sont les Évêques, qui gouvernent, en union avec le Pape, tous les diocèses du monde; et pour renforcer le gouvernement des diocèses et faciliter les rapports des Évêques avec le Souverain Pontife, les diocèses sont groupés en *provinces*, que président les Archevêques.

Chaque Évêque divise à son tour son diocèse en un certain nombre de paroisses, à la conduite desquelles sont préposés des prêtres appelés *curés*, et avec le curé d'autres prêtres appelés *vicaires*. Enfin viennent les simples fidèles.

On voit ainsi l'unité, la force et l'extrême simplicité du gouvernement de l'Église. Tout le monde dans l'Église obéit au Pape, comme dans l'armée tout le monde obéit au général en chef: il n'y a qu'un commandement qui de JÉSUS-CHRIST passe en plénitude au Pape, du Pape

aux Archevêques et aux Evêques, de ceux-ci aux curés et aux prêtres, et s'étend jusqu'au plus humble des fidèles.

Et de même que l'état-major participe au gouvernement suprême de l'armée, représentant vis-à-vis de tous le général en chef; de même dans l'Église les Cardinaux, et les autres ecclésiastiques appelés par le Pape à ces fonctions sacrées, administrent et gouvernent au nom du Souverain Pontife l'Église catholique tout entière. C'est ce que l'on appelle les *Congrégations Romaines*; elles sont au Pape, pour le gouvernement spirituel, ce que sont ailleurs les différents Ministères au Chef de l'État. Leur autorité est l'autorité même du Pape, qui par elles juge, gouverne et décide toutes les affaires de l'Église catholique. Les Cardinaux, les Prélats et les *Congrégations Romaines* forment l'*état-major* spirituel du Souverain Pontife.

Enfin, dans l'Église comme dans l'armée, il y a des signes extérieurs pour distinguer les divers degrés de la hiérarchie : la soutane ou robe sacerdotale est pour le Souverain Pontife de couleur blanche, pour les Cardinaux de couleur rouge, pour les Evêques, ainsi que pour les Prélats, de couleur violette, pour les simples prêtres, de couleur noire.

VIII

Que sont, dans l'organisation de l'Église, les Ordres religieux et les Associations catholiques ?

Ce qu'est le chien vigilant et fidèle auprès du pasteur, l'aidant à garder le troupeau et à le défendre contre les loups. Les loups ont encore plus peur des chiens que du berger, bien que les chiens ne fassent que seconder le berger, seul véritable pasteur; aussi croiraient-ils avoir bien vite raison et du berger et du troupeau, s'ils pouvaient se débarrasser de ces acolytes importuns, qui sont toujours aux aguets, qui vont et viennent sans relâche, voient tout, entendent tout, et sentent de loin le moindre louveteau.

Tel est le secret de la haine profonde et incurable que tous les loups à deux pattes ont toujours portée, portent et porteront à nos Religieux. Bien que les Religieux ne fassent point partie de la hiérarchie ecclésiastique proprement dite, ils sont suscités de DIEU pour assister puissamment cette hiérarchie sacrée dans la prédication de la parole divine, dans l'éducation de la jeunesse, dans la direction des consciences, dans la conversion des âmes et dans toutes les autres œuvres du zèle catholique. Les impies savent bien ce qu'ils font lorsqu'ils attaquent les Ordres religieux et lorsqu'ils emploient contre eux tantôt

la persécution et la violence, tantôt la calomnie, les sourdes intrigues, et toutes les ruses d'une implacable aversion.

Il en est de même, dans un degré moindre cependant, des Associations de foi et de piété que suscite de toutes parts dans notre siècle la résurrection religieuse dont l'Église bénit DIEU chaque jour. Elles unissent fortement les fidèles autour de leurs Pasteurs pour les aider par la prière et par l'aumône à propager, à conserver, à défendre la foi, à étendre le règne de JÉSUS-CHRIST, à secourir les pauvres et à sauver les âmes. Il n'y a que les méchants ou les aveugles qui en prennent ombrage.

● IX

L'Église enseignante et l'Église enseignée.

L'Église catholique est composée de Pasteurs et de fidèles. Le corps des Pasteurs s'appelle *l'Église enseignante*; il comprend le Pape et les Évêques et, en un certain sens, les Prêtres; l'Église enseignée comprend tous les fidèles, quels qu'ils soient, même les rois et les princes. Cette distinction est d'institution divine.

Quand on parle de l'Église, au point de vue de son autorité, de sa mission, etc., il ne s'agit que de l'Église enseignante, que du Pape et des Évêques qui ont seuls reçu de JÉSUS-CHRIST le

droit et le devoir d'enseigner, de gouverner et de juger. L'Église enseignée profite de ces divins privilèges, mais elle n'y participe pas.

Le Pape résume en lui la plénitude de l'autorité de l'Église enseignante ; il en possède l'infailibilité doctrinale, la puissance suprême de juger sans appel, d'ordonner ou de défendre. Chaque Évêque, dans son diocèse, enseigne aussi avec autorité, juge, gouverne, porte des lois ; mais sa puissance n'étant pas suprême et dépendant d'une puissance supérieure, ses actes, en cas de litige, ne sont pas sans appel et n'ont une valeur définitive que lorsque le Souverain Pontife les a confirmés. Les Évêques ne sont pas les *vicaires* du Pape ; ils sont ses Frères, et s'il est leur supérieur, ce n'est pas en sa qualité d'Évêque, mais en sa qualité de Souverain Pontife, choisi par le Christ pour paître les brebis aussi bien que les agneaux.

Quant aux Prêtres, que DIEU a donnés aux Évêques pour les aider dans la charge pastorale, ils ne sont pas *juges de la foi* ; ils enseignent cependant, mais ils ne font que transmettre et distribuer l'enseignement tel qu'ils le reçoivent eux-mêmes. Ils sont à la tête de l'Église enseignée comme les fils aînés de la famille catholique.

Toute l'Église est ainsi dans l'infailibilité religieuse ; l'Église enseignante, parce que JÉSUS-CHRIST est avec elle tous les jours jusqu'à la fin

des temps, et l'assiste de son Saint-Esprit ; l'Église enseignée, parce qu'elle reçoit et conserve fidèlement la vérité très-pure que lui apporte le corps de ses Pasteurs.

X

Le dogme seul est-il l'objet de l'autorité du Pape et des Évêques ?

Non pas ; la foi n'est qu'une partie de la Religion, comme l'intelligence n'est qu'une partie de l'homme. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a chargé les Pasteurs de son Église de faire connaître et de faire pratiquer aux hommes non seulement toute vérité, mais aussi toute justice, toute morale, toute vertu. L'Église est constituée par DIEU Mère spirituelle et Maitresse infallible de tous les hommes, des peuples aussi bien que des individus, des gouvernants aussi bien que des gouvernés, des savants et des philosophes aussi bien que des simples. Elle est envoyée par JÉSUS-CHRIST pour être « la lumière du monde, » *vos estis lux mundi.*

Cette mission embrasse donc bien plus que le dogme. Toutes les questions humaines, quelles qu'elles soient, du moment qu'elles intéressent la conscience et les mœurs, sont de droit divin de son ressort ; nul ne peut décliner sa compétence sans se révolter contre JÉSUS-CHRIST, qui

lui a donné sa mission : « qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise. »

Et comme l'Église est infailliblement assistée de DIEU dans tout ce qui concerne l'accomplissement de son devoir, elle seule est compétente pour régler ce qui est de son ressort, ce qui est justiciable de son tribunal et ce qui appartient à sa juridiction. Nos petits journalistes crieront et se débattront tant qu'ils voudront; le bon DIEU l'a réglé ainsi, et ce qui est fait, est fait.

Que dire après cela de l'extravagance antichrétienne de certains individus qui décident du haut de leur ignorance que le Pape et les Evêques ne sont pas chrétiens, n'entendent pas les vrais intérêts de la religion, agitent imprudemment les consciences, devraient faire ceci, ont tort de faire cela, etc., etc. ? C'est le pauvre jardinier de la fable qui veut en remonter à la Providence; c'est Gros-Jean qui ne sait pas lire et qui parle philosophie; c'est le savetier qui, avec les lumières de son échoppe, discute la politique du gouvernement. Pauvres têtes à l'envers! et, plus encore, pauvres cœurs rebelles et bien coupables!

XI

L'Église fait-elle peu de cas des pouvoirs laïques ?

Personne ne respecte autant que l'Église le pouvoir laïque. Elle respecte et fait respecter tou-

tes les autorités vraies ; la famille, la propriété, la société, l'État. Tout dernièrement encore elle a condamné par la bouche des Souverains Pontifes les doctrines erronées de Lameunais et des sectes révolutionnaires qui prétendaient que le pouvoir temporel est une usurpation et que l'insurrection est le plus saint des devoirs. Les sectaires détestent l'Église précisément à cause de l'inébranlable énergie avec laquelle elle défend tous les principes d'ordre et d'obéissance aussi bien dans la société civile que dans la société religieuse.

Si, dans le cours des siècles, l'Église a parfois blâmé, jugé et même condamné les actes de certains princes et de certains États, ce n'a pas été parce qu'elle faisait peu de cas des pouvoirs laïques, mais uniquement parce que son devoir religieux l'obligeait à défendre envers et contre tous la justice, la vérité, et les grands principes de la morale publique. C'est le péché et l'injustice qu'elle a frappés et non pas l'autorité des princes. En agissant ainsi, elle a fait pour les nations et leurs Souverains ce qu'elle fait tous les jours pour les individus ; elle a éclairé et redressé leurs consciences, elle leur a montré la voie du devoir, elle s'est efforcée de les ramener au bien, elle ne les a jamais condamnés ni frappés d'anathème qu'après avoir épuisé tous les moyens de persuasion et de douceur.

En présentant le Saint-Siège et l'Épiscopat comme ennemis des pouvoirs laïques, le démon et ses amis n'ont qu'un but : c'est de soulever contre l'Église le bras séculier et de faire renverser par le trône l'autel qui est son plus ferme soutien.

Le pouvoir laïque est souverainement respectable en tout ce qui touche le gouvernement temporel des États ; mais, dans ce gouvernement même, il doit être moral, il doit être selon DIEU, il doit aider de son mieux la mission de salut que l'Église a reçue du Seigneur pour sanctifier et pour sauver tous les hommes ; et s'il est juste et équitable, il ne doit pas s'étonner que les Pasteurs des Âmes lui rappellent ses devoirs, au nom de JÉSUS-CHRIST, l'éclairent et le reprennent comme ils le font pour chacun des fidèles.

Laique veut-il donc dire antichrétien ? s'il en était ainsi, personne, en conscience, ne pourrait être *laique*.

XII

Quelle est l'influence que l'Église cherche à conquérir en ce monde.

C'est l'influence du bien, des bonnes mœurs, de la justice, du service de DIEU. Elle n'en veut pas d'autre, quoi qu'en disent ses ennemis ; mais celle-là, elle la veut ; elle la veut à tout prix, et

pour la conquérir, elle n'épargne ni ses travaux, ni ses sueurs, ni son sang. Qu'importent à la sainte Église les vains calculs de la politique humaine! Elle n'y touche jamais qu'au point de vue de la conscience, et dès lors elle demeure dans son domaine.

L'Église Romaine veut faire régner JÉSUS-CHRIST dans le monde, parce qu'elle est envoyée pour cela. Le divin Maître lui a dit avant de retourner aux cieux : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, et apprenez-leur à observer mes lois.* Et elle va, avec l'autorité de DIEU, le faisant connaître, le faisant servir, le faisant aimer. Rien ne l'arrête et rien ne l'arrêtera. Pour faire triompher la vérité, elle invoque avec un droit égal la liberté ou l'autorité; moyens humains qui tirent toute leur excellence du bon usage qu'on en fait, et que l'Église honore grandement en les faisant servir au salut des âmes.

Que l'on crie tant qu'on voudra à *la double face*, à *l'empiétement*, à *l'agitation cléricale*, à *l'orgueil du clergé*, et autres travestissements de ce genre : l'Église n'en accomplira pas moins sa sainte, sa puissante, sa douce et bienfaisante mission. Elle sauve ceux-là mêmes qui, après l'avoir le plus indignement blasphémée, lui demandent du secours au jour du péril et de l'épreuve.

Non, l'Église *n'empiète pas*, lorsqu'elle instruit les princes et les peuples, lorsqu'elle s'oppose à ce que DIEU défend, lorsqu'elle condamne sur la terre ce que JÉSUS-CHRIST condamne dans les cieux. Elle fait son devoir à l'égard de ceux qui ne font pas le leur. Elle ne *trouble* jamais les consciences que lorsqu'il faut les réveiller d'un sommeil dangereux; elle *n'agite* jamais que les questions qui doivent être agitées, et son prétendu *orgueil* n'est que le profond et énergique sentiment de la mission divine qu'elle tient de DIEU. Bienheureux, même dès ce monde, ceux qui acceptent avec amour la divine influence de l'Église et qui échappent ainsi à l'influence délétère de toutes les folles idées qui bouleversent les intelligences et perdent les sociétés aussi bien que les âmes!

XIII

Si les Évêques et les Prêtres sont des fonctionnaires publics.

Ils ne le sont en aucun sens. Les ministres de DIEU ne peuvent être les ministres des rois de la terre. Le traitement annuel que reçoivent de certains gouvernements les Évêques et les curés catholiques ne change en rien leur divin ministère. En France, par exemple, ce traitement n'est pas un *salairé* de fonctionnaire public,

mais bien le paiement d'une dette reconnue officiellement par l'empereur Napoléon I^{er} vis-à-vis du Pape, Pie VII, après la grande révolution. Les propriétés du clergé français avaient été volées et confisquées, et le Pape, administrateur suprême de tous les biens de l'Église, voulut bien abandonner tous ses droits à ces propriétés injustement ravies, moyennant une faible indemnité que le gouvernement français prit l'engagement solennel de payer chaque année aux Évêques et aux curés de toutes les Églises de France.

Le traitement des fonctionnaires civils n'a aucunement ce caractère. C'est un salaire, honorable sans doute, mais enfin un véritable salaire des services qu'ils rendent à l'État. Leur autorité n'est qu'une délégation du pouvoir civil; et cette délégation peut cesser par le seul fait de la volonté du Souverain qui la leur retire quand il lui plaît.

Les Évêques et les prêtres, au contraire, exercent le ministère catholique au nom de DIEU seul; ils ne relèvent que de JÉSUS-CHRIST et du Pape, son Vicaire. Leur mission dépasse les limites de tous les États et les domine comme le ciel domine la terre. Ils prêchent le respect pour l'autorité temporelle sans dépendre d'elle, du moins en ce qui touche leur saint ministère; et c'est ne rien comprendre aux questions spiri-

tuelles et temporelles, religieuses et civiles, que d'assimiler les ministres de l'Église aux fonctionnaires de l'État, comme le font tous les jours les déplorables journaux qui inondent et pervertissent l'Europe.

XIV

Comment on est fait Évêque.

Deux conditions sont requises pour qu'un prêtre exerce les fonctions sacrées de l'Épiscopat. Il faut d'abord qu'il soit élu et institué par le Souverain Pontife, qui est l'Évêque des Évêques, chargé par JÉSUS-CHRIST de gouverner et de faire gouverner par ses vénérables Frères, les Évêques, chaque portion de l'Église universelle. Seul dans l'Église, le Pape a le droit de fixer dans le monde entier les limites des diocèses, d'en créer de nouveaux et d'investir de la *jurisdiction* pastorale le prêtre à qui il juge à propos de confier la charge d'un diocèse. La *jurisdiction*, c'est le pouvoir de gouverner, d'enseigner, de juger, de lier ou de délier. Sans cette *jurisdiction*, qui appartient en plénitude au Pape et que seul il peut conférer, un prêtre n'a aucun pouvoir ecclésiastique dans un diocèse ; si un prêtre se permettait de jouer à l'Évêque, de faire des lois, de donner des dispenses, etc., tous ses actes seraient nuls de plein droit et lui-même

encourrait *ipso facto* l'excommunication majeure, digne punition des schismatiques et des intrus.

La seconde condition requise pour qu'un prêtre puisse exercer légitimement et valablement les fonctions épiscopales, est la *consécration* par le sacrement de l'Ordre. Si, comme il est arrivé parfois dans les temps de schisme, il se rencontrait un Évêque et un prêtre assez oublieux de leurs devoirs, l'un pour donner, l'autre pour recevoir la consécration épiscopale, en dehors de la volonté du Pape, le malheureux prêtre ainsi consacré aurait vraiment le *caractère* d'Évêque, il pourrait *validement* administrer le sacrement de Confirmation et le sacrement de l'Ordre; mais tout cela serait *illicite* au premier chef; comme la consécration eucharistique par un prêtre interdit est valide tout en étant très-illicite, très-coupable et très-sacrilège.

Par suite de certaines conventions, appelées *Concordats*, passées entre le Saint-Siège et plusieurs gouvernements temporels, la désignation ou nomination des futurs Évêques est abandonnée par l'Église à l'initiative du Souverain. Mais cette nomination n'a aucune valeur religieuse, tant que le Pape ne l'a pas ratifiée par un acte officiel, que rien ne peut suppléer et qu'on nomme *l'institution canonique*.

Voilà comment un prêtre peut devenir Évêque.

XV

Ce que c'est qu'un schisme.

Un schisme est un grand péché et une grande sottise. C'est la séparation d'avec le Pape, Chef de l'Église; et par conséquent la séparation d'avec l'Église, société de DIEU; et par conséquent la séparation d'avec DIEU même.

Le schisme est la révolte d'un certain nombre de chrétiens, ecclésiastiques ou laïques, contre l'autorité légitime de l'Église et de son Chef. C'est un péché mortel de premier ordre, et les princes, les Évêques, les prêtres et les laïques qui s'en rendent coupables, auront à rendre au tribunal de JÉSUS-CHRIST un compte d'autant plus terrible que presque toujours ce crime de haute trahison catholique est suivi du crime d'*hérésie* plus grave encore; la désobéissance a pour digne salaire l'apostasie de la foi. La Grèce, la Russie, la Suède, la Prusse, l'Angleterre ont été, par le schisme, jetées dans l'hérésie.

Une Église schismatique, c'est-à-dire séparée du Pape et de l'Église universelle, tombe immédiatement sous le joug des puissances de ce monde et s'avilit bientôt dans une honteuse servitude. Elle perd toute sa sève religieuse, toute son autorité morale, toute sa force, toute sa doctrine; elle devient, entre les mains du pou-

voir, un instrument servile et méprisé ; et trop souvent son ministère n'est qu'une succursale de la police. On appelle cela une *Église nationale* ; et un clergé ravalé de la sorte a le bonheur de posséder une *Constitution civile*.

Pauvres Églises nationales et pauvres constitutions civiles du clergé ! Vous êtes trop pitoyables pour que nous vous redoutions, trop absurdes pour que nous songions à vous réfuter ! Membres vivants de la sainte Église de DIEU, nous voulons toujours vivre de sa vie, ne faire qu'un avec elle et avec le Christ et demeurer inviolablement unis au Souverain Pontife, qui est le centre de l'unité chrétienne, le seul docteur qui ne s'égare jamais, l'Évêque universel de tous les enfants de DIEU ! Le schisme c'est la mort, c'est le déshonneur ; et nous n'en voulons pas !

XVI.

Du mensonge historique contre l'Église et la Papauté.

« Mentons, mentons ferme, écrivait l'honnête Voltaire à l'un de ses honnêtes amis ; il en restera toujours quelque chose. » Voilà le mot d'ordre que suivent fidèlement depuis plus d'un siècle tous les ennemis de la foi. Ils ont menti, ils mentent et ils mentiront ; et DIEU sait s'il en reste quelque chose ! Hélas ! ce déluge de men-

songes inonde, non pas seulement la France, mais l'Europe, mais le monde entier. C'est une vaste conspiration, qui dénature tous les faits, parodie tous les caractères, invente toutes les faussetés, pour faire croire à la jeunesse, au peuple et à tout le monde, que l'Église catholique est un éteignoir, un foyer d'intrigues, de noirceurs, de crimes ; que la Papauté est violente et sanguinaire ; que son existence est incompatible avec la sûreté de l'État, avec la paix publique ; qu'elle ne vit que d'ambition et de cupidité ; que les Papes ont été les ennemis du genre humain, et que le temps est venu de venger cet abominable passé. Voilà ce qu'on dit, voilà ce qu'on écrit, ce qu'on imprime dans les trois quarts de nos journaux, de nos romans soi-disant historiques, assistés en cela des innombrables pamphlets anticatholiques que répand par millions la propagande protestante. Voilà ce qu'on dit et voilà ce qu'on croit ; le **MENSONGE HISTORIQUE** est la grande arme des impies.

Je ne puis ici réfuter en détail ces calomnies aussi grossières qu'abominables ; je me borne à constater le fait, à l'affirmer devant DIEU et devant la science, et à supplier tout honnête homme, dans l'intérêt de son salut éternel, de ne pas ajouter foi à ces assertions malfaisantes qu'enfante chaque jour, non l'amour de la ve-

rité, mais une aveugle ignorance et une haine satanique contre Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

XVII

Que l'Église seule est la mère des pauvres et des petits.

C'est un fait si connu et si public, qu'il est inutile de l'établir par des preuves. Seule, l'Église catholique fait les *Sœurs de charité*, les *Frères des Écoles chrétiennes*, les *Petites-Sœurs des pauvres*, etc... La sève divine que possède seule la vraie Église peut seule enfanter, perpétuer et développer dans de gigantesques proportions ces incomparables dévouements, cet humble héroïsme de chaque jour, dont le ciel sera la magnifique récompense. Les sectes protestantes et les Églises nationales ont voulu tenter ce prodige; elles ont fait comme le corbeau de la fable, qui voulut imiter l'aigle en enlevant un mouton; elles ont été prises là où elles croyaient prendre, et l'on a vu une fois de plus que la vérité seule engendre la charité.

L'Église catholique est la mère des pauvres, des enfants, des petits, des faibles, de tous ceux qui ont besoin d'amour. Elle seule les aime, en pratique aussi bien qu'en théorie. Les autres ont parfois la théorie et bavardent et écrivent sur la bienfaisance; mais ils laissent à l'Église,

à ses ministres et à ses Ordres religieux le rude labeur du service des pauvres, de l'éducation religieuse des enfants, du soin des malades, du soin des fous, des abandonnés, la visite des pauvres honteux, en un mot, le soulagement des misères humaines.

L'amour de JÉSUS-CHRIST, qu'on le sache bien, l'amour de la Vierge MARIE, l'amour du Saint-Sacrement, le célibat catholique, l'abnégation de la vie religieuse; voilà le secret, voilà la source intarissable de la charité chrétienne de l'Église. Elle seule possède ce secret, cette source vivante, et voilà pourquoi, seule, malgré les ingratitude dont on l'abreuve tous les jours, elle a passé et elle passe, comme JÉSUS, en faisant le bien, *transiit benefaciendo*.

UNITÉ, VÉRITÉ, CHARITÉ; voilà l'inimitable devise catholique!

XVIII

Du grand crime de ceux qui attaquent l'Église.

Attaquer l'Église et le Saint-Siège, c'est attaquer JÉSUS-CHRIST, c'est attaquer DIEU. « Qui vous méprise, me méprise. » La guerre à l'Église, de quelque prétexte qu'on essaye de la couvrir, est une guerre sacrilège et parricide, parce que l'Église est l'œuvre de DIEU et la Mère de l'humanité. Quel nom donner au mauvais fils qui

hait sa mère, qui la calomnie, qui l'outrage, la frappe, qui voudrait la chasser et la tuer ?

Attaquer l'Église, c'est attaquer l'âme et le salut éternel de chacun de nous ; car notre âme et notre salut sont, par la Providence, confiés à l'Église, comme notre vie et notre santé, lorsque nous étions enfants, étaient, par cette même Providence, confiées à notre bonne mère.

C'est attaquer la société et la civilisation, qui sont également l'objet de la mission sacrée de l'Église catholique, et qui dégénèrent bientôt lorsque la lumière de la foi et la force de la religion ne sont plus là pour les garantir.

C'est attaquer surtout le pauvre peuple, le nombre infini des malheureux qui n'ont pour partage en ce monde que les larmes et les privations, et que l'Église seule sait consoler, en leur montrant l'éternité qui approche, en leur montrant la crèche et la croix de JÉSUS-CHRIST, les souffrances des martyrs, les travaux des Saints, le tabernacle de l'Eucharistie, le cœur paternel du prêtre, l'amour tutélaire et chéri de la bienheureuse Vierge MARIE, Mère du très-doux Sauveur.

Enfin, c'est attaquer l'enfance, dont l'innocence et la faiblesse n'ont d'autre abri que l'Église, et de laquelle DIEU a dit dans son Évangile : « Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux qu'on lui

attachât une meule au cou et qu'on le jetât au fond de la mer!»

Le même Seigneur a dit encore : « Si quelqu'un n'écoute point l'Église, qu'il soit pour vous comme un païen et un voleur. » Que sera-ce des hommes qui non-seulement n'écoutent point l'Église, mais se révoltent ouvertement contre elle, lèvent sur sa tête sacrée une main maudite ! Ces gens-là sont sur le grand chemin qui mène droit en enfer, *lata via quæ ducit ad perditionem*.

XIX

Si l'Église doit durer longtemps encore. ●


Nous n'en savons rien : mais ce que nous savons, parce que JÉSUS-CHRIST et ses Apôtres nous l'ont dit, c'est que l'Église durera autant que le monde, vu que le monde n'existe que pour le Christ et son Église. Ce que nous savons, c'est qu'à l'approche des derniers temps de l'Église et du monde, il y aura des séductions terribles, capables d'ébranler les élus eux-mêmes ; une apostasie générale des sociétés en tant que sociétés ; une perte quasi universelle de la foi ; des fléaux, et des misères de tout genre ; enfin une persécution générale, plus redoutable que toutes les précédentes, et une tribulation telle, dit l'Évangile, qu'il n'y en aura

point eu de semblable depuis le commencement du monde: *tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi.*

Ces mauvais jours sont-ils près de nous? Je l'ignore; mais ce que je sais et ce que tout le monde voit, c'est qu'une crise effrayante menace l'Église dans le monde entier, et qu'il nous faut tous, si nous voulons ne pas succomber à la tentation, veiller et prier, devenir des chrétiens plus sérieux, plus dévoués aux intérêts de la foi, plus assidus à la table sainte, plus généreux pour le sacrifice; en un mot, plus saints et plus détachés de la terre. Il faut payer de notre personne, payer de nos biens, nous mettre tout entiers au service de JÉSUS et de son Église. Nous n'avons rien à craindre, nous sommes, à DIEU, et l'avenir est à nous! Que l'armée sainte du Christ resserre ses rangs autour de ses chefs immédiats, qui sont les Évêques, et autour du Pasteur suprême des âmes, qui est le Souverain Pontife! qu'elle ne se laisse pas séduire par les ruses schismatiques de Satan, et que, dans les épreuves qui pourraient survenir, elle se rappelle toujours la grande parole de saint Ambroise: **LÀ OÙ EST PIERRE, LÀ EST L'ÉGLISE.** — *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.*

TABLE

I.	L'Église et la Religion.....	3
II.	Si l'Église est purement spirituelle.....	4
III.	Comment il ne peut y avoir qu'une seule Église de JÉSUS-CHRIST.....	6
IV.	Que la seule Église catholique est l'Église de JÉSUS- CHRIST	7
V.	Si l'on peut se sauver hors de l'Église.....	9
VI.	Si l'on peut séparer l'Église du Pape.....	10
VII.	Comment est organisé le gouvernement de l'Église.	12
VIII.	Que sont, dans l'organisation de l'Église, les Ordres religieux et les Associations catholiques?.....	15
IX.	L'Église enseignante et l'Église enseignée.....	16
X.	Le dogme seul est-il l'objet de l'autorité du Pape et des Évêques?.....	18
XI.	L'Église fait-elle peu de cas des pouvoirs laïques?.	19
XII.	Quelle est l'influence que l'Église cherche à conqué- rir en ce monde	21
XIII.	Si les Évêques et les Prêtres sont des fonctionnaires publics	23
XIV.	Comment on est fait Évêque.	25
XV.	Ce que c'est qu'un schisme.....	27
XVI.	Du mensonge historique contre l'Eglise et la Papauté.	28
XVII.	Que l'Église seule est la mère des pauvres et des pe- tits.....	30
XVIII.	Du grand crime de ceux qui attaquent l'Église....	31
XIX.	Si l'Église doit durer longtemps encore	33



Sub tuum præsidium
Immaculata.

IMP. J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.